

*Province de Liège***BULLETIN PROVINCIAL***Périodique***Sommaire***Pages***N° 48 RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE*****Arrondissement de LIÈGE*** **169***FLÉMALLE**LIÈGE**SOUMAGNE**VISÉ****Arrondissement de HUY-WAREMME*** **171***BRAIVES**OREYE**WASSEIGES****Arrondissement de VERVIERS*** **172***LA CALAMINE**PLOMBIÈRES**THIMISTER-CLERMONT**VERVIERS***N° 49 PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS***Circulaire de Monsieur le Gouverneur du 28 avril 2017* **175****N° 50 COURS D'EAU***Arrêté du Collège provincial du 20 avril 2017 (TROIS-PONTS)* **176****N° 51 COURS D'EAU***Arrêté du Collège provincial du 20 avril 2017 (SPRIMONT)* **176**

N° 52 <u>COURS D'EAU</u>	
<i>Arrêté du Collège provincial du 04 mai 2017 (OUFFET)</i>	176
N° 53 <u>COURS D'EAU</u>	
<i>Arrêté du Collège provincial du 04 mai 2017 (AYWAILLE)</i>	176
N° 54 <u>SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES</u>	
<i>Récapitulation générale du budget de l'année 2017, après 1^{ère} série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 27 mars 2017 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 27 avril 2017.</i>	177
N° 55 <u>SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES</u>	
<i>Approbation des comptes de gestion pour l'année 2016 des fonds provenant de différents legs</i>	
<i>Résolutions du Conseil provincial du 18 mai 2017</i>	179

N° 48 RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE

Délibérations des Conseils communaux des Communes des Arrondissements de Liège, Huy-Waremme et Verviers

Commune(s)	Section(s)	Objet	Date de délibération
-------------------	-------------------	--------------	-----------------------------

ARRONDISSEMENT DE LIEGE

FLÉMALLE		<i>Arrêté du Bourgmestre autorisant le passage sur le territoire le 27/05/2017 de la course cycliste « Baloise Belgium Tour »</i>	<i>17 mai 2017</i>
LIÈGE		<i>Ratification du protocole d'accord conclu entre la Ville de Liège et le Procureur du Roi de Liège relatif aux sanctions administratives communales en cas d'infractions à l'arrêt et au stationnement</i>	<i>07 mars 2017</i>
SOUMAGNE		<i>Certificat de publication n° 0105 – déviation et circulation en sens unique rue Militaire et rue Campagne, le 07/05/2017 lors du passage d'une course cycliste</i>	<i>25 avril 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0106 – mesures d'arrêt et de stationnement et limitation de vitesse rue Pierre Curie du 27 au 28/04/2017 en raison de travaux de fouilles en zone de stationnement</i>	<i>27 avril 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0107 – mesures d'arrêt et de stationnement rue Louis Pasteur, face au n° 13, du 3 au 5/05/2017 lors de la pose de chapes dans l'immeuble</i>	<i>27 avril 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0115 – mesures d'arrêt et de stationnement rue de la Paix, 15 du 19 au 22/05/2017 lors de l'évacuation de déchets</i>	<i>15 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0116 – mesures d'arrêt, de stationnement et de circulation rue Arnold Trillet du n° 26 au 42, pour l'aménagement d'un accotement du 15 au 26/05/2017</i>	<i>12 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0117 – mesures d'arrêt, de stationnement et de circulation rue Paul d'Andrimont, avenue de la Résistance, rues de la Paix, des Prairies et de l'Égalité du 15 au 30/05/2017 lors de l'installation d'un câble de fibre optique pour PROXIMUS</i>	<i>12 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0119 – mesures d'arrêt et de stationnement, rue Louis Pasteur, 88, le 26/05/2017 lors du déchargement de divers matériaux.</i>	<i>18 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0120 – mesures de circulation dans la Chaussée de Wégimont à Ayeneux du 20 au 25/07/2017 lors de la kermesse annuelle</i>	<i>18 mai 2017</i>

		<i>Certificat de publication n° 0121 – route inaccessible et mise en place d’une déviation, rue Foëtay, le 23/05/2017 lors de travaux de terrassement et pose d’une citerne d’eau</i>	<i>18 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0122 – mesures de circulation, rue du Moustier à partir du 18/05/2017 lors de l’installation d’un manège.</i>	<i>16 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0123 – mesures d’arrêt et de stationnement rue de l’enseignement n° 21, les 25 et 26/05/2017 lors de l’évacuation de déchets.</i>	<i>19 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0124 – route inaccessible et déviation de circulation rue Foëtay, le 23/05/2017 lors de travaux de terrassement et pos d’une citerne d’eau.</i>	<i>18 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0125 – mesures d’arrêt et de stationnement, rue Louis Pasteur, n° 6 du 24/05 au 13/06/207 lors de raccordements et fouilles en trottoir</i>	<i>13 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0126 – mesures d’arrêt et de stationnement rue Louis Pasteur du n° 86 à 92, le 1/7/2017 en raison d’un déménagement.</i>	<i>25 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0129 – mesures d’arrêt et de stationnement et limitation de vitesse rue Pont-al-Plantche, de l’Egalité et Arnold Trillet du 24/5 au 13/06/2017 lors du raccordement et fouilles en voirie pour l’ALG</i>	<i>23 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 0130 – mesures d’arrêt et de stationnement et limitation de vitesse, rue du Château de Micheroux, Pont-al-Plantche et rue Joly du 30/5 au 06/06/2017 lors de raccordements et fouilles en voirie par la SWDE</i>	<i>24 mai 2017</i>
VISÉ		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>24 avril 2017</i>
		<i>Modification du règlement complémentaire de police – réservation de stationnement aux handicapés : Rempart des Arquebusiers, 9</i>	<i>08 mai 2017</i>
		<i>Modification du règlement complémentaire de police – réservation de stationnement aux handicapés : rue du Port, 13 à CHERATTE</i>	<i>08 mai 2017</i>
		<i>Adoption de diverses ordonnances de police temporaires</i>	<i>08 mai 2017</i>
		<i>Confirmation des ordonnances de police temporaires relatives à la circulation routière</i>	<i>15 mai 2017</i>

ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME

AMAY	<i>Ampsin</i>	<i>Ordonnance temporaire de circulation routière – mesures de circulation prises le dimanche 4 juin en raison de l'organisation d'une brocante dans le centre d'Ampsin</i>	<i>16 mai 2017</i>
BRAIVES		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises rue Saint Pierre du 27 avril au 12 mai 2017, lors de l'installation d'un échafaudage à hauteur de l'immeuble n° 38.</i>	<i>27 avril 2017</i>
	<i>Fumal</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement sur le parking à côté du Cercle Emile Colpin, rue Les Trous, du 29 au 30 avril 2017 à l'occasion d'une brocante</i>	<i>29 avril 2017</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises sur le territoire de la commune, le 29 avril 2017, à l'occasion d'une épreuve d'endurance de 4h vélo en circuit fermé.</i>	<i>26 avril 2017</i>
	<i>Ville-en-Hesbaye</i>	<i>Arrêté de police relatif à la mise en sécurité par des barrières Nadar devant le lieu-dit "le Tilleul", le 06 mai 2017 à l'occasion d'une célébration eucharistique</i>	<i>02 mai 2017</i>
	<i>Fumal</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises le 07 mai 2017 lors du jogging organisé par l'école libre Notre Dame de Braives</i>	<i>02 mai 2017</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises le 21 mai 2017 lors de la fête des familles sur le site de l'ancienne gare de Braives</i>	<i>18 mai 2017</i>
	<i>Ciplet</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises lors des travaux de pose d'un nouveau revêtement, Allée des Ramonîs, du 17/5 au 11/8/2017</i>	<i>18 mai 2017</i>
	<i>Fallais</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises lors des travaux de démolition de bâtiments, rue Saint Roch, le 17 mai 2017</i>	<i>15 mai 2017</i>
	<i>Fumal</i>	<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prises lors des travaux de pose d'un nouveau revêtement de voirie, rue Sous-Moson du 15/5 au 2/6/2017</i>	<i>15 mai 2017</i>
		<i>Arrêté de police relatif aux mesures de circulation dans plusieurs rues de la localité, lors de travaux de pose de câbles en fibre optique pour Proximus, du 22/5 au 7/7/2017</i>	<i>17 mai 2017</i>
HUY		<i>Certificat de publication - Règlement complémentaire de la circulation des véhicules, chemin d'Antheit</i>	<i>16 mai 2017</i>
OREYE		<i>Ratification de l'arrête de police pris le 4 avril 2017 autorisant la S.A. GENETEC à stationner des camions le long de la Grand'route durant la durée des travaux du 10 au 12 avril 2017</i>	<i>24 avril 2017</i>
WASSEIGES		<i>Ordonnance de police concernant la réglementation de la circulation, avenue Mazalienne, en raison de travaux d'égavage, le 27 avril 2017</i>	<i>25 avril 2017</i>

	<i>Ambresin</i>	<i>Ordonnance de police concernant la réglementation de la circulation routière en raison de l'organisation d'une fête des fleurs à l'école d'Ambresin le 12 mai 2017</i>	<i>02 mai 2017</i>
--	-----------------	---	--------------------

ARRONDISSEMENT DE VERVIERS

LA CALAMINE		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans la rue Driesch du 06 au 07/05/2017 à l'occasion d'une fête de quartier</i>	<i>27 avril 2017</i>
PLOMBIÈRES		<i>Ordonnance de police relative à la circulation routière : réservation de 3 aires de stationnement sur le parking de la rue du Village, du 27 au 29 avril, pour le tournage d'un programme de RTL-TVI.</i>	<i>24 avril 2017</i>
		<i>Ordonnance de police relative à la circulation routière : interdiction de stationnement sur le parking de la Place communale le 30 avril 2017 lors des festivités du 150^{ème} anniversaire de la Royale Harmonie Sainte Cécile de Montzen</i>	<i>24 avril 2017</i>
		<i>Ordonnance de police relative à la circulation routière : interdiction de stationnement sur 2 parkings de la Place communale, le 28 avril 2017 à l'occasion des festivités du 75^{ème} anniversaire de la création du service d'incendie de Montzen</i>	<i>24 avril 2017</i>
	<i>Sippenaeken</i>	<i>Ordonnance de police relative à la circulation routière : interdiction de circulation dans un tronçon de la rue Beusdael, le 21 mai 2017 lors du tournage d'un film</i>	<i>15 mai 2017</i>
THIMISTER-CLERMONT		<i>Arrêté du Bourgmestre concernant des mesures de sécurité à l'occasion du chantier de la finition du rond-point sur la RN3 et réfection de la route jusqu'au rond-point de BATTICE</i>	<i>25 avril 2017</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre concernant les mesures de circulation prises lors du chantier de réfection de la rue Cavalier Fonck - modification</i>	<i>15 mai 2017</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre concernant les mesures de sécurité prises à l'occasion du jogging des Plénesses, le 4/6/2017</i>	<i>22 mai 2017</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre concernant les mesures de sécurité prises à l'occasion d'une exposition américaine, rues Grondal et Tiège du 20/08/2017 située dans le Zoning des Plénesses</i>	<i>22 mai 2017</i>
		<i>Arrêté du Bourgmestre concernant les mesures de sécurité prises à l'occasion d'un barbecue à l'Engin, le 17/06/2017</i>	<i>22 mai 2017</i>
VERVIERS		<i>Certificat de publication n° 039/2017 : arrêté du CC sur la réglementation de la circulation à l'occasion de l'organisation de la brocante des Hougnes, le 14 mai 2017</i>	<i>31 mars 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 040/2017 : arrêté du CC sur la réglementation de la circulation lors d'une manifestation publique « livraison de bière ancienne » le 18 mai 2017</i>	<i>31 mars 2017</i>

		<i>Certificat de publication n° 041/2017 : ordonnance de police sur la réglementation de la circulation lors d'une manifestation publique « Belgian Beer Festival » du 21 au 23 avril 2017</i>	<i>13 avril 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 042/2017 : ordonnance de police sur la réglementation de la circulation lors d'une manifestation publique « Festival de la musique », le 29 avril 2017</i>	<i>19 avril 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 043/2017 : délibération du CC, ayant pour objet les modifications du règlement sur la taxe sur les constructions des égouts</i>	<i>20 février 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 044/2017 : délibération du CC, ayant pour objet les modifications du règlement sur la taxe sur la construction de raccordements particuliers à l'égout public.</i>	<i>20 février 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 045/2017 : arrêté du CC sur la réglementation de la circulation routière à l'occasion d'une manifestation publique « clôture de la semaine citoyenne », le 2 mai 2017</i>	<i>31 mars 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 046/2017 : arrêté du CC sur la réglementation de la circulation routière – création d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite, rue Marie-Henriette n° 21</i>	<i>31 mars 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 047/2017 : ordonnance sur la réglementation de la circulation routière lors de l'installation de terrasses dans la voie de desserte de la rue Jules CEREXHE</i>	<i>27 avril 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 048/2017 : ordonnance de la Bourgmestre sur les mesures de circulation routière prises lors de l'organisation de la kermesse annuelle de l'Association active du 5 au 7 mai 2017</i>	<i>26 avril 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 049/2017 : ordonnance de la Bourgmestre sur les mesures de circulation routière prises lors de l'inauguration de la terrasse du Bootlegger Bar, le 30 avril 2017</i>	<i>27 avril 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 050/2017 : ordonnance de la Bourgmestre sur les mesures de réglementation routière en raison de la Quinzaine de la citoyenneté, le 13 mai 2017</i>	<i>10 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 051/2017 : arrêté du CC relatif aux mesures de circulation routière prises lors de la Quinzaine de la citoyenneté et d'un Marché Grandeur Nature, le 21 mai 2017</i>	<i>05 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 052/2017 : ordonnance de la Bourgmestre relative aux mesures de circulation routière prises en raison de l'organisation de la Fête des voisins, rue Grand Vinâve, le 20 mai 2017</i>	<i>11 mai 2017</i>

		<i>Certificat de publication n° 053/2017 : ordonnance de la Bourgmestre relative aux mesures de circulation routière prises lors de la manifestation « Pré-Javais », Village en fête, le 27 mai 2017</i>	<i>10 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 054/2017 : ordonnance de la Bourgmestre relative aux mesures de circulation routière prises en raison de l'organisation de la Fête des voisins, rue Thiniheid, le 19 mai 2017</i>	<i>10 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 055/2017 : ordonnance de la Bourgmestre relative aux mesures de circulation prises à l'occasion de Festival ConsO'Mango, le 20 mai 2017</i>	<i>09 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 056/2017 : ordonnance de la Bourgmestre relative aux mesures de circulation prises à l'occasion de la brocante villageoise de Grand Rechain le 28 mai 2017</i>	<i>12 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 057/2017 : arrêté du CC relatif à la création d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite, rue Godin n° 55</i>	<i>28 avril 2017</i>
		<i>Certificat de publication 058/2017 : arrêté du CC relatif à la création de deux emplacements pour personnes à mobilité réduite, rue des Martyrs</i>	<i>05 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 059/2017 : arrêté du CC relatif aux mesures de circulation prises lors du passage de la course cycliste « Ster ZLM Toer » le 17 juin 2017</i>	<i>05 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication° 060/2017 : arrêté du CC réglementant la circulation – attribution du statut « rue réservée au jeu » durant les mois de juillet et août 2017, rue des Gardes- Frontières</i>	<i>05 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 061/2017 : arrêté du CC relatif à la réglementation provisoire de la circulation routière lors de la Fête de quartier, rue des Gardes-Frontières, le 27 août 2017</i>	<i>05 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 062/2017 : ordonnance de la Bourgmestre relative à la mise en place du périmètre d'inaccessibilité en raison du danger résultant de l'effondrement d'un plafond au sein du Grand Théâtre</i>	<i>09 mai 2017</i>
		<i>Certificat de publication n° 063/2017 : ordonnance de la Bourgmestre relative aux mesures de circulation prises lors de la Fête des voisins, rue de l'Union, le 21 mai 2017</i>	<i>17 mai 2017</i>

N° 49 PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS

Circulaire de Monsieur le Gouverneur du 28 avril 2017 relative au pavoisement des édifices publics

Liège, le 28 avril 2017

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres
A Mesdames et Messieurs les Présidents des C.P.A.S.
des Communes de la Région de langue française de la
Province de Liège

Pour information :
à Madame la Commissaire
d' Arrondissement

Madame, Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur le Président,

En exécution des dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 5 juillet 1974 (MB 10/07/74) et l'article 1^{er} de l'arrêté royal de 23 mars 1989 (MB 7/4/89) concernant le pavoisement des édifices publics, modifié par l'arrêté royal du 6 septembre 1993 (MB 9/9/93), modifié par l'arrêté royal du 2 avril 1998, modifié par l'arrêté royal du 3 décembre 2013, modifié par l'arrêté royal du 29 mai 2015 et de l'article 5 du décret du 3 juillet 1991 du Conseil de la Communauté Française, je vous prie de faire arborer le drapeau National, le drapeau de la Communauté Française et le drapeau Européen sur les édifices publics

- le 6 juin : jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté le Roi Albert II ;
- le 2 juillet : jour anniversaire du mariage de Leurs Majestés le Roi Albert II et la Reine Paola.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Gouverneur de la Province,

Hervé JAMAR

N° 50 COURS D'EAU***Arrêté du Conseil provincial du 20 avril 2017 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 20 avril 2017 le Collège provincial, autorise, sous certaines conditions, Monsieur Alain DAISOMONT, chemin de Bergeval, n° 2 à 4980 TROIS-PONTS, à réaliser un étang et des travaux d'aménagement sur le ruisseau dénommé « de la Venne », n° 9-12, classé en 3^{ème} catégorie à FOSSE, sur le territoire de la Commune de **TROIS-PONTS**.*

N° 51 COURS D'EAU***Arrêté du Collège provincial du 20 avril 2017 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 20 avril 2017 le Collège provincial, autorise, sous certaines conditions, la s.c.r.l. OURTHE AMBLEVE LOGEMENT, place Leblanc, n° 26A à 4170 COMBLAIN-AU-PONT, à construire un ouvrage de rejet d'eau et une passerelle sur le ruisseau dénommé « de Mosbeux », n° 4-17, classé en 2^{ème} catégorie à GOMZE-ANDOUMONT, sur le territoire de la Commune de **SPRIMONT**.*

N° 52 COURS D'EAU***Arrêté du Collège provincial du 4 mai 2017 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 4 mai 2017 le Collège provincial, autorise, sous certaines conditions, la Société wallonne des Eaux, rue de la Concorde, n° 41 à 4800 VERVIERS, à construire une passerelle pour le passage d'une conduite d'eau sur le ruisseau dénommé « de Nesson », n° 12-43, classé en 2^{ème} catégorie, sur le territoire de la Commune d'**OUFFET**.*

N° 53 COURS D'EAU***Arrêté du Collège provincial du 4 mai 2017 relatif aux cours d'eau***

*Par arrêté du 4 mai 2017 le Collège provincial, autorise, sous certaines conditions, la s.c.r.l. Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège (AIDE), rue de la Digue n° 25 à 4420 SAINT-NICOLAS, à construire un ouvrage de traversée sur le ruisseau dénommé « de Harzé », n° 6-04, classé en 2^{ème} catégorie, sur le territoire de la Commune d'**AYWAILLE**.*

N° 54 SERVICES PROVINCIAUX - FINANCES

Récapitulation générale du budget de l'année 2017, après 1^{ère} série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 27 mars 2017 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 27 avril 2017.

I. SERVICE ORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	280.000,00	2.322.000,00
01	Dettes générales	-	565.600,00
02	Fonds	45.843.744,00	-
04	Impôts	185.164.723,00	50.000,00
05	Assurances	307.010,00	3.350.000,00
06	Prélèvements	21.800.000,00	29.122.570,00
101	Autorités provinciales	468.520,00	2.735.729,00
104-121	Administration générale	11.451.053,00	44.659.262,00
124	Patrimoine privé	570.024,00	734.540,00
13	Services généraux	450.560,00	28.855.602,00
14-16	Calamités et étranger	33.343,00	998.846,00
3	Sécurité et ordre publics	632.572,00	4.203.585,00
40-42	Communications routières	122.020,00	5.588.136,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	3.030,00	1.051.473,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	113.038,00
53-55	Industrie et énergie	6.927.372,00	3.015.342,00
56	Tourisme	245.010,00	7.874.154,00
6	Agriculture	1.122.090,00	9.594.690,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	14.074.326,00	31.550.454,00
73	Enseignement secondaire	96.163.430,00	124.690.314,00
74	Enseignement supérieur	49.691.509,00	54.780.470,00
75	Enseignement pour Handicapés	5.313.730,00	8.286.274,00
760	Complexes de délasserment	957.470,00	4.679.646,00
761	Jeunesse	262.040,00	3.171.361,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	1.639.256,00	21.203.084,00
764-766	Sports	763.990,00	8.503.526,00
77-78	Arts	429.100,00	9.620.814,00
79	Cultes et Laïcité	-	1.858.736,00
80-86	Interventions sociales et famille	378.320,00	5.617.919,00
870-872	Soins de santé	2.894.393,00	14.960.274,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	100.030,00	1.882.785,00
9	Logement, aménagement du territoire	1.180.110,00	1.407.200,00
Totaux		449.268.775,00	437.047.424,00
Solde des années antérieures		286.755,75	12.343.796,00
TOTAL GENERAL		449.555.530,75	449.391.220,0

II. SERVICE EXTRAORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	5.000,00	90.000,00
01	Dette générale	-	-
02	Fonds	-	-
04	Impôts	-	-
05	Assurances	140.000,00	140.000,00
06	Prélèvements	28.490.000,00	-
101	Autorités provinciales	167.000,00	167.000,00
104-121	Administration générale	843.000,00	13.076.689,00
124	Patrimoine privé	398.050,00	398.000,00
13	Services généraux	115.025,00	1.015.000,00
14-16	Calamités et étranger	-	1,00
3	Sécurité et ordre publics	-	800.000,00
40-42	Communications routières	-	-
44-45	Voies navigables - Hydraulique	1,00	647.001,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	-
53-55	Industrie et énergie	-	1.315.645,00
56	Tourisme	875.000,00	1.691.001,00
6	Agriculture	430.000,00	430.000,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	9.145.000,00	10.517.000,00
73	Enseignement secondaire	17.608.502,00	18.607.501,00
74	Enseignement supérieur	1.305.002,00	1.735.001,00
75	Enseignement pour Handicapés	1.445.000,00	1.480.000,00
760	Complexes de délasserment	183.000,00	183.000,00
761	Jeunesse	-	42.000,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	1.580.000,00	3.410.500,00
764-766	Sports	590.000,00	1.007.501,00
77-78	Arts	1.190.000,00	6.861.287,00
79	Cultes et Laïcité	-	125.000,00
80-86	Interventions sociales et famille	-	132.002,00
870-872	Soins de santé	-	40.000,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	-	500.000,00
9	Logement, aménagement du territoire	-	-
Totaux		64.509.580,00	64.411.129,00
Solde des années antérieures		39.371.107,97	39.406.643,17
TOTAL GENERAL		103.880.687,97	103.817.772,17

N° 55 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES

*Approbation des comptes de gestion pour l'année 2016 des fonds provenant de différents legs
Résolutions du Conseil provincial du 18 mai 2017*

RÉSOLUTION N° 1

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « MONTEFIORE-LEVI » rendu pour l'année 2016 ;
Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,
Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;
Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;
Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;
Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 41.246,81 € se répartissant comme suit :

- 23.978,26 € au compte courant de la Banque Belfius (compte « Sanatorium ») ;
- 17.249,46 € au compte courant de la Banque Belfius (compte « Dispensaires »).

Article 2. – d'affecter les revenus 2016 dudit legs à l'ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L'Accueil de Lierneux par l'Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 2

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « GABRIEL-HALIN » rendu pour l'année 2016 ;
Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,
Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;
Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;
Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;
Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 11.588,00 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « GABRIEL-HALIN ».

Article 2. – d'affecter les revenus 2016 dudit legs à l'ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L'Accueil de Lierneux par l'Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 3

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Prix ROUSSEAU-BOSHOWERS » rendu pour l'année 2016 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article unique. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 3.060,78 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « ROUSSEAU-BOSHOWERS ».

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 4

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « BONDARIU » rendu pour l'année 2016 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 3.126,23 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « BONDARIU ».

Article 2. – d'affecter les revenus 2015 dudit legs à l'ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L'Accueil de Lierneux par l'Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 5

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Marthe BRABANT-VECKMANS » rendu pour l'année 2016 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article unique. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 3.123,16 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « Marthe BRABANT-VECKMANS ».

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 6

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Prix Fernand PETIT » rendu pour l'année 2016 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article unique. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 75.845,70 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « Fernand PETIT ».

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 7

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Prix Raymonde SIMON » rendu pour l'année 2016 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article unique. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016, par un boni de 33.598,49 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « Raymonde SIMON ».

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 8

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « BARTHOLOME Veuve LEONARD » rendu pour l'année 2016 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,
Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 15.008,05 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « BARTHOLOME Veuve LEONARD ».

Article 2. – d'affecter les revenus 2016 dudit legs à l'ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L'Accueil de Lierneux par l'Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 9

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Mykola DYHID » rendu pour l'année 2016 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 47.043,53 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « Mykola DYHID ».

Article 2. – d'affecter les revenus 2015 dudit legs à l'ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L'Accueil de Lierneux par l'Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 10

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « CUVELIER Veuve ROLAND » rendu pour l'année 2016 ;
Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,
Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;
Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;
Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;
Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 10.106,30 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « CUVELIER Veuve ROLAND ».

Article 2. – d'affecter les revenus 2016 dudit legs à l'ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L'Accueil de Lierneux par l'Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION N° 11

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « ICAN » rendu pour l'année 2016 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale,

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article unique. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2016 par un boni de 7.095,44 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « ICAN ».

En séance à Liège, le 18 mai 2017.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Claude KLENKENBERG.